

ACCUSE DE RECEPTION

Cet accusé de réception vous est transmis suite à la validation de votre demande de publication.

Après traitement et vérification par nos services, Médialex vous adressera une attestation de parution confirmant la date de parution possible dans le ou les supports demandés.

De la part de : Medialex

Identifiant annonce : 22506394 / Zone 20

Rennes,

Le 18/11/2025 10:45

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

VANESSA ZIGAULT
COMMUNE DE ST FARGEAU-PONTHIERRY MAIRIE

le texte d'annonce légale ci-dessous :

COMMUNE DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

AMENAGEMENT DES BORDS DE SEINE : CONCERTATION RELATIVE À LA MISE EN COMPTABILITÉ DU PLU

Cette concertation se déroule dans le cadre d'une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre la réalisation du projet d'aménagement des Bords de Seine. Conformément aux articles L.103-2 et L. 103-4 du code de l'urbanisme, elle vise à informer le public sur le projet, à recueillir leurs observations et remarques, qui seront étudiées par la commune en vue de l'élaboration du dossier de mise en compatibilité du PLU.

La concertation réglementaire :

La concertation publique se déroulera du jeudi 20 novembre 2025 au vendredi 9 janvier 2026 inclus.

Pendant toute cette période, les habitants, sont invités à prendre connaissance des documents mis à disposition et à formuler leurs remarques.

Des temps d'échange seront organisés pour permettre à chacun de s'informer et de dialoguer sur le sujet :

Une réunion publique aura lieu le jeudi 4 décembre 2025 à 20h00 - Salle des mariages, Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry.

En complément, plusieurs permanences seront assurées en mairie :

- Le samedi 6 décembre 2025 de 10H à 12H
- Le jeudi 18 décembre 2025 de 10H à 12H
- Le mardi 6 janvier 2026 de 17H à 19H

Le public pourra exprimer ses observations par écrit :

sur un registre papier disponible en mairie ou via le registre électronique accessible via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6903/> ou via le site de la ville <https://www.saint-fargeau-ponthierry.fr/>

Documents consultables :

- Les documents suivants peuvent être consultées librement en téléchargement au format PDF ci-dessous :
- Le règlement écrit, ses annexes et les documents graphiques modifiés ;
- Le rapport d'évaluation environnementale du projet, son résumé technique et l'avis de la MRAE rendu le 11/09/2025 ;
- La note explicative du projet de Déclaration de Projet valant mise en compatibilité

Ces documents sont également disponibles en mairie, à l'accueil, aux jours et heures d'ouverture habituels.

A l'issue de la concertation un bilan sera établi et présenté en Conseil municipal.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce avis administratif a été reçue pour une demande de publication dans :

Date	Support	Département
Le 20 novembre 2025 (date définie sous réserve)	Le Parisien (support papier)	77 - SEINE ET MARNE

David CANTARERO
Directeur de Médialex

